



Natural Resources
Canada

Ressources naturelles
Canada



**PLAN DE VÉRIFICATION AXÉ SUR LES
RISQUES
2008-2011**

Direction de la vérification

Juin 2008

Préface

La Direction de la vérification a préparé son Plan de vérification axé sur les risques 2008-2011 conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor. Des améliorations importantes ont été apportées à notre processus de planification, y compris son intégration au Cadre de responsabilisation de la gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor et aux Contrôles de gestion fondamentaux du Bureau du contrôleur général. Notre processus de planification axé sur les risques incorpore la plupart des derniers courants de pensée de la communauté de la vérification interne du gouvernement fédéral. Le processus amélioré tire parti de ces concepts et aide à établir les bases de la planification grâce à une transparence accrue, une méthodologie améliorée et une plus grande souplesse.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le Bureau du contrôleur général et les autres ministères fédéraux que nous avons consultés pendant la préparation de notre Plan de vérification axé sur les risques 2008-2011. Je souhaite remercier particulièrement les personnes du Ministère et qui ont donné de leur temps et exprimé leur point de vue en ce qui concerne l'élaboration du Plan de vérification axé sur les risques 2008-2011. Ces contributions ont aidé à formuler un plan de vérification qui permettra à la Direction de la vérification de contribuer directement à une gestion efficace des risques, à une saine intendance des ressources et à une bonne gouvernance au sein du Ministère.

Merci,

*Joe Freamo
Dirigeant principal de la vérification
Direction de la vérification
Ressources naturelles Canada
588, rue Booth, 2^e étage
Ottawa (Ontario), K1A 0Y7
jfreamo@NRCan.gc.ca
Téléphone : (613) 996-4940*

Table des matières

Sommaire exécutif.....	i
Introduction	1
Contexte de la planification	1
Processus de planification.....	2
Plan de vérification par exercice financier	4
Aller de l'avant.....	13
Annexe A : Processus de planification de la vérification axé sur les risques 2008-2011	14

Sommaire exécutif

Le Plan de vérification 2008-2011 axé sur les risques de la Direction de la vérification de Ressources naturelles Canada (RNCan), appelé Plan de vérification dans la présente, a été préparé conformément aux exigences applicables stipulées dans la Politique, les directives et les lignes directrices sur la vérification interne (VI) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) qui sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2006.

En préparation de l'élaboration du Plan de vérification 2008-2011, la Direction a étudié les possibilités de renforcer son approche de planification en vue de concevoir un Plan de vérification axé sur les risques qui soit reconnu comme une valeur ajoutée pour la haute direction du Ministère et comme une pratique de pointe dans la communauté de la vérification interne du gouvernement fédéral. À cet égard, des améliorations ont été apportées en ce qui concerne l'augmentation du nombre de lentilles utilisées pour définir l'univers de la vérification, l'intégration du Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG) du SCT et des Contrôles de gestion fondamentaux (CGF) du Bureau du contrôleur général (BCG) de même que l'exploitation des techniques d'évaluation des risques et de priorisation. Ces caractéristiques améliorées ont engendré d'importants avantages, comme :

- une méthodologie améliorée axée sur les risques;
- une plus grande transparence;
- un meilleur alignement avec la planification de la vérification horizontale du BCG;
- des messages plus cohérents et intégrés au sous-ministre (SM), au Comité de vérification et à la haute direction du Ministère;
- une plus grande conformité avec les exigences du SCT en matière de vérification interne (VI).

En outre, le Plan de vérification 2008-2011 adopte une vision et une fondation à plus long terme qui abordent les buts et objectifs plus généraux définis dans la Politique sur la VI, en particulier la prestation d'une assurance holistique touchant la gouvernance du Ministère, la gestion des risques et les processus de contrôle. Ces améliorations servent également les intérêts du SM de RNCan et du BCG à ce que la Direction adopte une approche plus transparente et méthodique de la sélection des projets de vérification.

En élaborant le Plan de vérification, la Direction a cherché à couvrir le Ministère dans un horizon de planification de trois ans. Elle s'est également assurée, conformément aux exigences de la Politique sur la VI et des directives connexes du SCT, que le Plan de vérification se concentre principalement sur la prestation de services d'assurance¹.

¹ Les services d'assurance se traduisent par l'assurance, indépendante de la gestion hiérarchique, des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

L'horizon de planification triennal actuel exige l'exécution de 57 projets de vérification au total, comme indiqué ci-après.

Source de projets de vérification	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Vérifications reportées	7	-	-	7
Programme fondamental – vérifications en finances, en technologie et en gestion de l'information	4	4	4	12
BCG – vérifications horizontales pangouvernementales	4	4	-	8
Nouveaux projets de vérification	10	10	8	28
Vérifications en réserve ²	2	-	-	2
Total	27	18³	12³	57

Pour faciliter la compréhension du Plan de vérification 2008-2011, les projets de vérification sont groupés dans deux catégories générales : *indispensables* et *facultatifs*.

- Les projets de vérification *indispensables* sont constitués d'engagements inachevés du Plan de vérification 2007-2008 et d'une série de projets que la Direction a jugé faire partie d'un programme cyclique fondamental de vérifications des finances et de la technologie et de la gestion de l'information. Ils comprennent également les projets de vérification imposés par le Plan de vérification horizontale 2007-2010 du BCG.
- Les projets de vérification *facultatifs* sont des projets pour la sélection desquels la Direction reconnaît profiter d'une certaine latitude ou liberté. Dans l'exercice de son jugement professionnel, la Direction a sélectionné ces projets en fonction de leur priorité et de leur risque relatifs. Elle les a également sélectionnés en tenant dûment compte du profil de risques du Ministère, de l'Architecture d'activités de programme et des résultats de l'évaluation du CRG. Ces projets ont fait l'objet de discussions avec la haute direction en ce qui concerne la couverture des secteurs prioritaires et/ou à risque élevé. Cela a également encouragé un dialogue sur le raisonnement étayant la sélection de ces projets aux fins d'inclusion dans le Plan de vérification.

Le Comité de vérification et d'évaluation (CVÉ) a approuvé lors de sa réunion du 18 mars 2008 la mise en œuvre des projets de vérification de 2008-2009. Il a également approuvé en principe les projets indiqués pour les exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011, en reconnaissant que les priorités en matière de vérification pourraient changer en fonction des résultats de l'exercice annuel de planification axée sur les risques. Après avoir reconnu les améliorations importantes apportées au processus de

² Les projets de vérification en réserve doivent être approuvés par le CVÉ avant d'être entrepris.

³ Actuellement, les années deux et trois du Plan ne représentent pas complètement la série de projets de vérification qui seront probablement entrepris pendant ces années puisque les projets reportés, les projets horizontaux et pangouvernementaux du BCG et les projets en réserve n'ont pas encore été déterminés dans tous les cas. Ces vérifications seront toutefois déterminées une fois que notre planification annuelle axée sur les risques sera terminée.

planification de la Direction, le CVÉ a également présenté une motion et approuvé la méthodologie de planification des vérifications axée sur les risques.

Puisqu'on a accordé à la Direction une approbation officielle lui permettant de mettre en œuvre les projets de vérification de 2008-2009, le tableau suivant indique les engagements et le trimestre de l'exercice financier pendant lequel ils doivent débiter.

Projet de vérification	Moment	Projet de vérification	Moment
Gestion des serveurs	T1	Planification et analyse des ressources humaines *	T2
Processus de présentation au CT de RNCan	T1	Sécurité de la technologie de l'information	T3
Gestion des licences d'utilisation des logiciels standards	T1	Sécurité matérielle	T3
Élaboration de logiciels sur mesure	T1	Transfert à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve	T3
Gestion des contributions remboursables	T1	Gestion des actifs – actifs ministériels	T3
Gestion du rendement au niveau des accords de contribution	T1	Profils de risques du Ministère *	T3
Gestion des comptes fournisseurs	T1	Autorisations du CT au Ministère	T3
Feuille de paie et avantages sociaux	T1	Planification stratégique	T4
Prestation des services par le BSP	T1	Suivi de l'examen des valeurs et de l'éthique	T4
Programme GéoConnexions	T1	Contrôles des dépenses (paiements à risque plus élevé) *	T4
Gestion des sites Web publics	T1	Gestion de l'information	T4
Renseignements sur les contrats et surveillance des contrats *	T1	Gestion des RH – prestation de services de dotation	**
Dépenses liées aux paiements de transfert	T2	écoÉNERGIE – petites et moyennes institutions	**
Prévisions financières et schémas de dépense en fin d'exercice	T2		

* Vérification horizontales pangouvernementale du BCG.

** Vérifications en réserve – Consultation du CVÉ exigée avant la mise en œuvre.

Aller de l'avant

Même si de grands pas positifs ont été accomplis en ce qui concerne ses pratiques de planification des vérifications, la Direction reconnaît qu'il reste des choses à améliorer. La Direction a déterminé les « leçons apprises » de l'exercice de planification 2008-2011. Ces leçons seront incorporées dans les efforts de planification des années à venir. Le processus de planification a été conçu avec assez de souplesse pour mieux s'adapter aux changements à venir dans l'environnement de la planification (c.-à-d. changements possibles au nombre de CGF, à la structure du CRG, etc.). En outre, on peut raffiner les pratiques de planification, d'examen et de communication des engagements de la Direction de manière à renforcer davantage le niveau de conformité aux exigences du SCT en matière de VI. Il faudra du temps pour que les changements connexes soient pleinement mis en œuvre et entraînent des modifications à l'infrastructure et aux processus fonctionnels de la Direction.

Introduction

Ce document constitue le Plan de vérification axé sur les risques de Ressources naturelles Canada (RNCa) pour la période de 2008-2011. Le plan a été préparé conformément à la Politique sur la VI du Conseil du Trésor (CT) et aux normes de l'Institut des vérificateurs internes (IVI). Le contenu du plan est divisé selon les sections suivantes :

- Contexte de la planification;
- Processus de planification;
- Plan de vérification par exercice financier;
- Aller de l'avant.

Contexte de la planification

La vérification interne (VI) au gouvernement fédéral a récemment fait l'objet d'un changement d'orientation. Un élément important de ce changement pangouvernemental est exprimé par la revitalisation du Bureau du contrôleur général (BCG) au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). La stratégie, la vision et l'approche du BCG en ce qui concerne l'augmentation de la contribution de la VI sont officiellement expliquées dans la série d'autorisations suivante, qui s'applique aux grands ministères, y compris RNCa :

- Politique sur la vérification interne du CT (2006);
- Directive sur les comités ministériels de vérification;
- Directive sur les dirigeants de la vérification, plans de vérification interne et soutien au contrôleur général;
- Lignes directrices sur les responsabilités des dirigeants de la vérification;
- Lignes directrices sur les compétences attendues des dirigeants de la vérification.

Les nouvelles politiques, directives et lignes directrices susmentionnées possèdent de nombreuses caractéristiques et exigences visant à renforcer la fonction de vérification interne pour en faire un régime vigoureux et crédible « (...) *qui jouit de la confiance du gouvernement, qui contribue directement à la gestion efficace des risques, à la saine gestion des ressources et à une gouvernance efficace, et il repositionne la vérification interne comme fondement clé de la gouvernance au sein des ministères et des organismes et à l'échelle du gouvernement*⁴. »

Une des principales exigences de la Politique sur la VI est que les ministères doivent avoir un plan de vérification qui aborde les secteurs à risque plus élevé, y compris les

⁴ Extrait de l'article 4.1.2 de la Politique sur la vérification interne du CT.

vérifications cernées par le contrôleur général pour la couverture pangouvernementale ou sectorielle et qui appuie une opinion annuelle du vérificateur en chef sur les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

La Direction a lancé son processus de planification pour 2008-2011 avec pour objectif de veiller à ce que le Ministère soit en bonne position pour répondre aux exigences de la nouvelle Politique sur la VI et les directives afférentes. Elle a également entrepris de répondre à une demande du sous-ministre visant à raffiner le processus de planification des vérifications afin de le rendre plus transparent et méthodique dans son approche et sa sélection des projets de vérification.

Processus de planification

On a apporté des raffinements pour garantir que le Plan de vérification 2008-2011 :

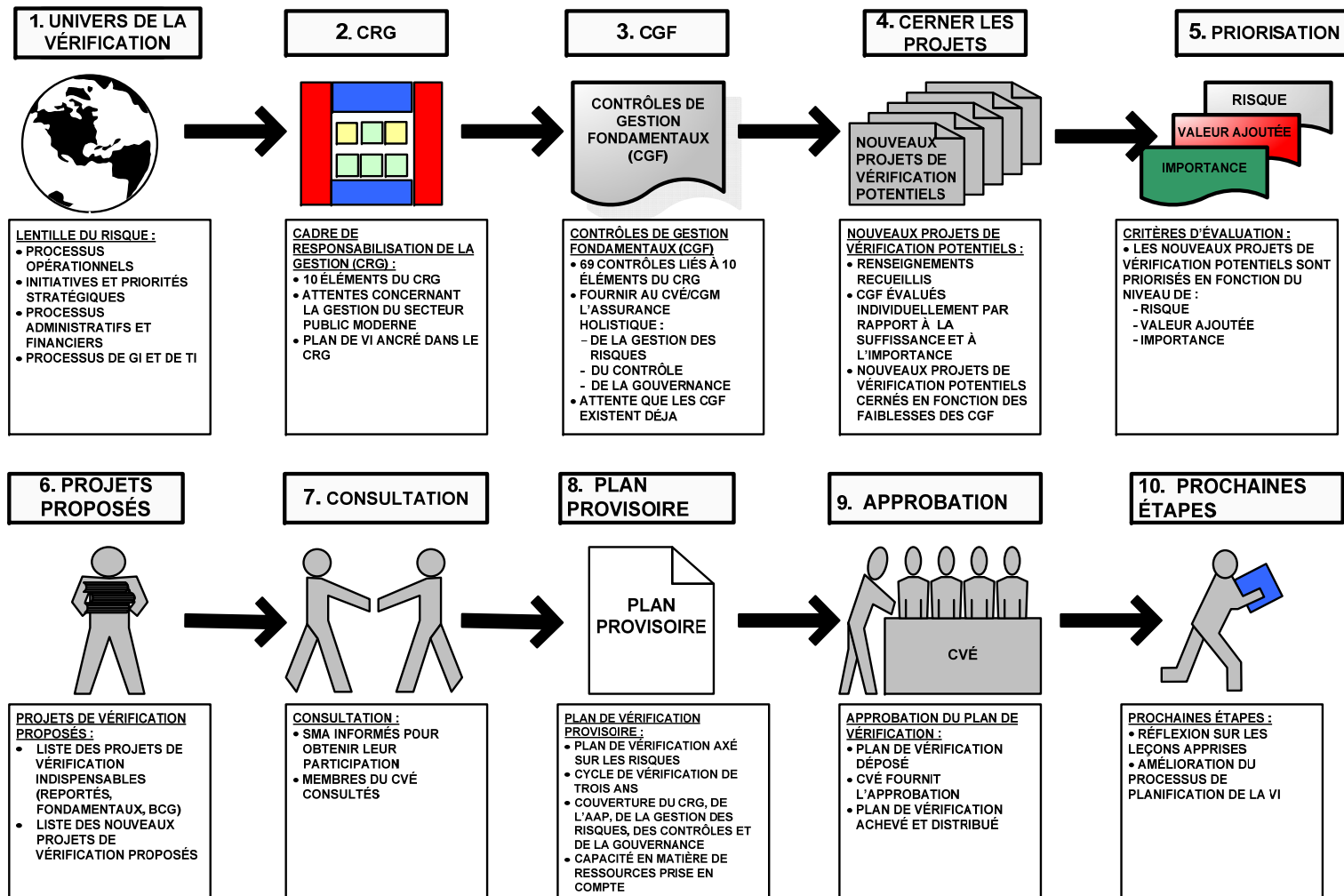
- soit examiné par le comité de vérification du Ministère⁵;
- soit principalement axé sur la prestation de services d'assurance;
- comprenne les vérifications internes cernées par le BCG dans le cadre de la couverture pangouvernementale;
- soit conçu pour éventuellement supporter une opinion annuelle du vérificateur en chef sur les processus ministériels de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

La Direction continuera de promouvoir une amélioration continue et raffiner son processus de planification des vérifications au fil des années à venir en fonction des leçons apprises. Les raffinements apportés à ce jour, toutefois, ont établi une fondation solide qui permettra à la Direction de répondre aux attentes liées à la nouvelle Politique sur la VI.

Le **Tableau I** illustre le processus appliqué pour élaborer le plan pour 2008-2011. Une description narrative des étapes du processus est fournie à l'annexe A du présent document.

⁵ La Direction est en train de former le comité de vérification du Ministère, qui comprendra des membres externes. Le contenu du Plan de vérification 2008-2011a donc fait l'objet de discussions et d'un examen lors de la réunion du 18 mars 2008 du Comité de vérification et d'évaluation.

TABEAU 1 - APERÇU DU PROCESSUS : PLAN DE VÉRIFICATION AXÉ SUR LES RISQUES 2008-2011



Plan de vérification par exercice financier

Pour faciliter le processus décisionnel interne du Ministère en ce qui concerne le Plan de vérification pour 2008-2011, les projets de vérification cernés pour les prochaines années ont été saisis sous l'une des deux rubriques suivantes : indispensables ou facultatives.

Les projets de vérification indispensables sont constitués d'engagements inachevés du Plan de vérification 2007-2008 et d'une série de projets que la Direction a jugé faire partie d'un programme cyclique fondamental de vérifications des finances, de la technologie et de la gestion de l'information. Ils comprennent également les projets de vérification contenus dans le Plan de vérification horizontale pangouvernementale pour 2007-2010 du BCG.

Les projets de vérification facultatifs ont été sélectionnés en fonction de leur priorité et de leur risque relatifs. Ils ont également été sélectionnés en tenant dûment compte du profil de risques du Ministère, de l'Architecture d'activités de programme et des résultats de l'évaluation du CRG. Pour faciliter la compréhension du raisonnement étayant la sélection des projets aux fins d'inclusion dans le Plan de vérification pour 2008-2011, la Direction voulait concentrer l'attention de la haute direction et du CVÉ sur les projets qualifiés de « facultatifs ». Ce faisant, le Ministère était plus en mesure de discuter de la couverture des projets prioritaires.

Les trois tableaux suivants sont utilisés pour décrire le Plan de vérification pour 2008 à 2011, un tableau pour chaque exercice financier couvert par la période de planification.

Tableau I : Plan de vérification de 2008-2009

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
Projets de vérification reportés de 2008-2009				
1. Gestion des serveurs	Fournir l'assurance que les économies de coûts et le rendement indiqués par le BSP dans l'ensemble du Ministère sont effectivement réalisés.	SGSI/BSP/Tous	T1	5
2. Processus de présentation au Conseil du Trésor de RNCan	Évaluer l'efficacité des processus de présentation au Conseil du Trésor au Ministère.	Tous	T1	20
3. Gestion des licences d'utilisation des logiciels standards	Fournir l'assurance des contrôles et des processus de responsabilisation liés à la gestion des licences d'utilisation des logiciels standards.	SGSI / BSP / Tous	T1	30
4. Élaboration de logiciels sur mesure	Fournir l'assurance des contrôles et des processus de responsabilisation liés à la gestion de l'élaboration de logiciels sur mesure.	SGSI / BSP / Tous	T1	30
5. Gestion des contributions remboursables	Fournir l'assurance de la conformité aux politiques et aux lignes directrices du CT.	SGSI / BSP / Toutes Régions	T1	20
6. Gestion du rendement au niveau des accords de contribution (AC)	Fournir l'assurance que des renseignements exacts et complets sur la mesure du rendement au niveau des AC sont fournis au SMA et que ces renseignements sont utilisés convenablement dans la gestion des programmes.	SGSI / STPÉ / SST / SCF / SMM	T1	30
7. Gestion des comptes fournisseurs	Fournir l'assurance des contrôles et des processus de responsabilisation liés aux comptes fournisseurs et aux décaissements.	SGSI / BSP / Tous	T1	65
Projets de vérification fondamentaux des finances de 2008-2009				
8. Feuilles de paye et avantages sociaux	Fournir l'assurance de la conception, de l'efficacité et de l'exactitude et de l'intégralité des renseignements financiers.	Tous	T1	160
9. Dépenses liées aux paiements de transfert	Évaluer la conception, l'efficacité et l'efficacité des contrôles financiers de même que l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les paiements de transfert enregistrés dans le système financier du Ministère. <i>(Remarque – il existe un programme fondamental séparé pour les dépenses de fonctionnement).</i>	SGSI / BSP / Tous	T2	160

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
Projets de vérification fondamentaux de la technologie et de la gestion de l'information de 2008-2009				
10. Sécurité de la TI	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour protéger les données enregistrées dans ses systèmes d'information.	Tous	T3	80
11. Gestion de l'information	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour gérer ses fonds de renseignements.	Tous	T4	80
Vérifications horizontales pangouvernementales du Bureau du contrôleur général de 2008-2009				
12. Renseignements sur les contrats et surveillance des contrats	Évaluer la disponibilité et l'utilisation des renseignements de gestion sur les attributs et les tendances touchant les contrats; contribution à la gestion et à la divulgation efficaces des risques.	Tous	T1	60
13. Planification et analyse des ressources humaines	Évaluer la disponibilité et l'utilisation des renseignements de gestion des RH comme base d'une saine planification, y compris des analyses pour prévoir les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux – de même que des indicateurs de la santé organisationnelle et de l'intégration aux plans d'activités.	Tous	T2	60
14. Profils de risques du Ministère	Évaluer les processus et les systèmes d'élaboration et de raffinement progressif des profils de risques du Ministère. Pour tenir compte des interfaces avec la planification des activités et la mesure du rendement (c.-à-d. la détermination des tolérances touchant des mesures et des cibles particulières).	Tous	T3	70
15. Contrôles des dépenses (paiements à risque plus élevé)	Évaluer la conception et le fonctionnement des contrôles pour signaler les transactions à risque plus élevé afin de leur accorder une plus grande attention et de les soumettre à une vérification plus attentive.	Tous	T4	70
Nouveaux projets de vérification de 2008-2009				
16. Autorisations du CT	Évaluer le niveau de conformité du Ministère aux pouvoirs délégués par le Conseil du Trésor.	Tous	T3	60
17. Programme GéoConnexions	Évaluer : a) le cadre de contrôle de gestion en place pour le programme et déterminer s'il fonctionne de manière efficiente, économique et efficace et b) le niveau de conformité du Ministère aux modalités du programme.	SGSI / SST	T1	160
18. Prestation des services par le BSP	Déterminer à quel point la mise en œuvre de l'initiative du BSP a produit les avantages attendus et déterminer si les normes de service sont établies, suivies et utilisées comme base de l'amélioration continue des services.	SGSI / Tous	T1	160
19. Gestion des sites Web publics	Évaluer le niveau de conformité du Ministère aux exigences stratégiques du SCT (p. ex. les NSI)	Tous	T1	80

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
20. Prévisions financières et schémas de dépense en fin d'exercice	Évaluer les processus en place pour appuyer une saine gestion des budgets existants et des schémas de dépense, en particulier en fin d'exercice.	SGSI / BSP/ Tous	T2	160
21. Transfert à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve	Évaluer la conception, l'efficacité et l'efficience des contrôles financiers liés aux recettes découlant des redevances et des transferts, de même que l'exactitude et l'intégralité des renseignements enregistrés dans le système financier du Ministère.	SGSI / EPS	T3	40
22. Sécurité matérielle	Évaluer si les protections matérielles appropriées sont en place dans les installations pour assurer la protection des renseignements et actifs sensibles de même que la sécurité et la protection des employés.	Tous	T3	80
23. Gestion des actifs – actifs ministériels	Évaluer les pratiques de gestion du cycle de vie en ce qui concerne les actifs ministériels (autres que les immobilisations), y compris les dossiers, la valeur estimative, la restructuration du capital, les stratégies d'entretien et de remplacement, la rationalisation et la disposition.	SGSI / Tous	T3	160
24. Planification stratégique	Évaluer à quel point le Ministère a défini et communiqué les orientations et les objectifs stratégiques alignés avec son mandat.	Tous	T4	160
25. Suivi de l'examen des valeurs et de l'éthique	Évaluer à quel point les recommandations contenues dans l'examen de 2005 des valeurs et de l'éthique ont été mises en œuvre.	Tous	T4	120
Projets de vérification en réserve de 2008-2009				
26. Gestion des RH – Prestation de services de dotation	Évaluer l'efficience, l'efficacité et l'opportunité des pratiques de dotation du Ministère pour répondre aux besoins des clients.	SGSI / BSP / Tous	*	*
27. écoÉNERGIE Rénovation – petites et moyennes institutions	Évaluer : a) le cadre de contrôle de gestion en place pour le programme et déterminer s'il fonctionne de manière efficiente, économique et efficace et b) le niveau de conformité du Ministère aux modalités du programme.	OEE / SGSI	*	*

* Les projets de vérification en réserve représentent des engagements qui peuvent être exécutés en 2008-2009, sous réserve de l'approbation préalable du CVÉ, si la capacité de le faire se présente. Aucun renseignement n'a été inséré sous les rubriques « Moment » et « Niveau d'effort » puisqu'il n'est pas certain que les engagements seront lancés en 2008-2009.

Tableau II : Plan de vérification de 2009-2010

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
Projet de vérification fondamental des finances de 2009-2010				
1. Préparation et communication des états financiers	Évaluer les processus utilisés pour préparer les états financiers par comptabilité d'exercice du Ministère, y compris l'appropriation de la divulgation des notes afférentes.	SGSI / BSP / Tous	T2	120
2. Recettes, comptes clients et reçus	Fournir l'assurance de la conception, de l'efficience et de l'efficacité des contrôles internes de même que de l'exactitude et de l'intégralité des renseignements financiers.	Tous	T3	160
Projets de vérification fondamentaux de la technologie et de la gestion de l'information de 2009-2010				
3. Sécurité de la TI	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour protéger les données enregistrées dans ses systèmes d'information.	Tous	T2	80
4. Gestion de l'information	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour gérer ses fonds de renseignements.	Tous	T3	80
Vérifications horizontales pangouvernementales du bureau du contrôleur général de 2009-2010				
5. Analyses de rentabilisation pour les investissements majeurs (analyse des risques et plans)	Évaluer la validité des analyses de rentabilisation, y compris : la clarté des présomptions, la présentation des options chiffrées, les analyses de sensibilité des principales variables et les plans de surveillance et d'évaluation continues.	SGSI / Tous	TBD	80
6. Actifs immobiliers (gestion du cycle de vie)	Évaluer la gestion des inventaires d'immobilisations, y compris les dossiers, la valeur estimative, la restructuration du capital, les stratégies d'entretien et de remplacement, la rationalisation et la disposition.	SGSI / Tous	TBD	100
7. Contrôles des rapports financiers	Évaluer le cadre de contrôle en place pour assurer la fiabilité des rapports et des états financiers.	SGSI / Tous	TBD	80
8. Risques de fraude et stratégies de contrôle	Évaluer les mesures en place pour garantir la connaissance des expositions potentielles aux fraudes; tirer des indicateurs et des leçons des cas de fraude et raffiner les stratégies pertinentes de prévention et de détection.	SGSI / Tous	TBD	40
Nouveaux projets de vérification de 2009-2010				
9. Gouvernance ministérielle – régime à l'appui des initiatives	Évaluer à quel point le régime de gouvernance du Ministère appuie activement l'exécution des principales initiatives horizontales du Ministère et les objectifs afférents.	Tous les secteurs	T1	160

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
horizontales de RNCAN				
10. Gestion des actifs – actifs immobiliers	Évaluer les pratiques de gestion du cycle de vie en ce qui concerne les actifs immobiliers, y compris les dossiers, la valeur estimative, la restructuration du capital, les stratégies d'entretien et de remplacement, la rationalisation et la disposition.	SGSI / Tous	T2	160
11. Politiques ministérielles – finances	Évaluer l'intégralité des politiques financières du Ministère et les pratiques connexes pour garantir qu'elles demeurent à jour et en vigueur.	SGSI / BSP / Tous	T3	80
12. Budgétisation et gestion des dépenses	Évaluer les pratiques ministérielles de budgétisation, de prévision et d'analyse des écarts.	SGSI / BSP / Tous	T4	160
13. Planification de la continuité des activités – suivi de la vérification interne de la PCA à RNCAN en 2006	Évaluer à quel point les recommandations incluses dans la vérification du Plan de continuité des activités (PCA) de RNCAN ont été mises en œuvre par la direction du Ministère.	SGSI / Tous	T4	40
14. Voyage	Évaluer le niveau de conformité aux politiques et directives du Ministère et des organismes centraux en matière de voyage.	Tous	T4	120
15. Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants	Évaluer : a) le cadre de contrôle de gestion en place pour le programme et déterminer s'il fonctionne de manière efficace, économique et efficace et b) le niveau de conformité du Ministère aux modalités du programme.	SGSI / OEE / Politique et programme en matière de carburant	T1	160
16. Réponse fédérale à l'impact de l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa en C.-B.		SGSI / SST	T2	160
17. Programme de développement des marchés		SGSI / SCF / Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie	T3	160
18. Programme écoÉNERGIE pour les bâtiments et les habitations		SGSI / OEE / Bâtiments et habitations	T3	160

Remarque : Les projets contenus dans le Plan de vérification de 2009-2010 peuvent changer en fonction des résultats de l'exercice de planification 2009-2012 de la DV.

Tableau III : Plan de vérification de 2010-2011

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
Projets de vérification fondamentaux des finances de 2010-2011				
1. Comptabilisation des actifs immobiliers	Évaluer si le Ministère comptabilise convenablement et de manière uniforme ses actifs immobiliers, conformément aux normes comptables et aux politiques pertinentes prescrites par le Ministère et les organismes centraux (> 10 000 \$).	SGSI / Tous	T1	160
2. Achats, comptes fournisseurs et paiements	Fournir l'assurance de la conception, de l'efficience et de l'efficacité des contrôles internes de même que de l'exactitude et de l'intégralité des renseignements sur les dépenses d'exploitation enregistrés dans le système financier du Ministère. <i>(Remarque – il existe un programme fondamental séparé pour les dépenses liées aux paiements de transfert).</i>	Tous	T3	160
Projets de vérification fondamentaux de la technologie et de la gestion de l'information de 2010-2011				
3. Sécurité de la TI	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour protéger les données enregistrées dans ses systèmes d'information.	Tous	T2	80
4. Gestion de l'information	Évaluer les pratiques appliquées par le Ministère pour gérer ses fonds de renseignements.	Tous	T4	80
Vérifications horizontales pangouvernementales du Bureau du contrôleur général de 2010-2011				
À déterminer. Pas encore précisées par le BCG.				
Nouveaux projets de vérification de 2010-2011				
5. Gouvernance ministérielle – Ressources en GI/TI	Évaluer les structures et les processus qui guident la détermination des besoins et des investissements en matière de renseignements stratégique, de même que la gestion des ressources techniques.	SGSI / BSP/ Tous	T1	160
6. Politiques ministérielles – gestion du ministère et des programmes	Évaluer l'intégralité des politiques ministérielles générales et propres aux programmes de même que les pratiques afférentes pour garantir qu'elles demeurent à jour et en vigueur.	Tous les secteurs	T3	120
7. Planification des activités	Évaluer à quel point le Ministère a mis en place des plans et des objectifs opérationnels visant à réaliser ses objectifs stratégiques.	Tous	T1	160
8. Système de gestion des	Évaluer à quel point une solution technique commune est en	Tous	T2	120

Projet de vérification	Objectif(s) préliminaire(s)	Portée préliminaire (secteurs)	Moment	Niveau d'effort (en jours)
projets ministériels	place pour répondre aux exigences du Ministère en matière de gestion de projet.			
9. Fonds renouvelable de Géomatique Canada	Évaluer l'exactitude et l'intégralité des renseignements financiers fournis dans les états financiers du fonds renouvelable de Géomatique Canada.	SGSI / SST	T1	100
10. Mines Gunnar et Lorado	Évaluer : a) le cadre de contrôle de gestion en place pour le programme et déterminer s'il fonctionne de manière efficiente, économique et efficace et b) le niveau de conformité du Ministère aux modalités du programme.	SGSI / SMM	T2	160
11. Programme d'efficacité énergétique et d'énergies de remplacement		SGSI / OEE / BRDE	T3	160
12. Programme de l'initiative écoÉNERGIE sur la technologie		SGSI / R et D de l'OEE / R et D de l'initiative écoÉNERGIE sur la technologie	T4	160

Remarque : Les projets contenus dans le Plan 2010-2011 de vérification peuvent changer en fonction des résultats de l'exercice de planification 2009-2012 de la DV.

Aller de l'avant

La Direction de la vérification a amélioré son processus de planification de la vérification et a apporté plusieurs améliorations méthodologiques en préparant son plan de vérification pour 2008-2011. Le processus perfectionné répond aux exigences de la Politique du CT en matière de VI. Il établit également une base solide et une stratégie permettant d'atteindre les buts et les objectifs établis dans la politique de VI, en particulier la prestation d'une assurance holistique concernant la gouvernance du Ministère, la gestion des risques et les processus de contrôle.

Bien que de grands pas positifs aient été franchis, la Direction reconnaît qu'il reste des choses à améliorer. La Direction a déterminé les « leçons tirées » de l'exercice de planification 2008-2011. Ces leçons seront incorporées dans la vision des efforts de planification des années à venir. Le processus de planification a été conçu avec suffisamment de souplesse pour mieux s'adapter aux futurs changements dans l'environnement de la planification (c.-à-d. changements possibles au nombre de CGF, à la structure du CRG, etc.). Le renforcement des pratiques de planification, d'examen et de communication des engagements de la Direction en matière de vérification améliorera également la valeur de la fonction de vérification au sein du Ministère en plus de rehausser le niveau de conformité aux exigences de la politique de VI. Il faudra du temps pour que les changements connexes soient pleinement mis en œuvre et produisent des modifications à l'infrastructure et aux processus fonctionnels de la Direction.

En 2007-2008, la Direction a axé ses efforts d'amélioration sur ses pratiques de planification. Ce point de départ était logique. Des mesures ont été prises et une stratégie a été établie pour favoriser la conformité aux exigences de la politique de VI de manière opportune compte tenu des ressources disponibles.

Annexe A : Processus de planification de la vérification 2008-2011 axé sur les risques

Le Processus de planification de la vérification 2008-2011 est illustré dans le **Tableau I** de la page 3. La présente annexe fournit une description narrative des étapes du processus décrites dans le Tableau I.

Univers de vérification – Étape # 1



La planification de la vérification axée sur les risques commence par la définition d'un univers de vérification. Par conséquent, la Direction a réalisé une estimation complète de RNCAN et des secteurs potentiels de vérification. À cette fin, l'information a été rassemblée et analysée en utilisant les neuf lentilles suivantes⁶ :

- Unités organisationnelles;
- Activités de programme;
- Initiatives ministérielles;
- Fonctions de soutien ministérielles;
- Politiques, procédures et processus ministériels;
- Postes d'états financiers;
- Technologie et gestion de l'information;
- Profil des risques ministériels (PRM);
- Résultats du Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG).

Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG) – Étape # 2



Le CRG du gouvernement est structuré d'après 10 éléments clés qui, collectivement, définissent et établissent les attentes en matière de gestion moderne de la fonction publique. Les secteurs potentiels de vérification associés à chacune des lentilles utilisées pour définir l'univers de vérification (voir Étape 1 ci-dessus) ont été tracés individuellement aux fins du CRG. À ce titre, le processus de planification de la vérification axé sur les risques est « inclus » dès le début dans le CRG. Ce procédé aide à comprendre dans quelle mesure l'univers de vérification couvre les 10 éléments du CRG. Il contribue également à rehausser la pertinence du travail de vérification devant être exécuté durant le période de planification puisqu'il garantit qu'une relation logique peut être établie entre les secteurs potentiels de vérification et les éléments utilisés pour évaluer le rendement de la gestion sur une base annuelle.

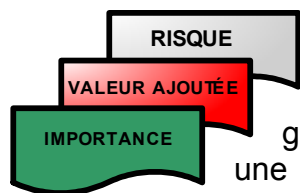
⁶ Une « lentille » représente une base permettant de saisir et d'analyser des renseignements afin de comprendre les activités du Ministère et de cerner les secteurs de vérification potentiels. Les neuf lentilles utilisées par la Direction ont été condensées en quatre aux fins du Tableau 1 – Aperçu du processus.

Contrôles de gestion fondamentaux et détermination des projets - Étapes # 3 et # 4



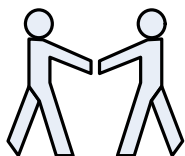
Le BCG a établi 69 contrôles de gestion fondamentaux (CGF)⁷ qui fournissent aux DPV une base pour la planification et la prestation d'une assurance holistique concernant la gouvernance ministérielle, la gestion des risques et les processus de contrôle. Le but du cadre des CGF n'est pas d'introduire de nouveaux contrôles. Il permet plutôt de sélectionner les principaux contrôles qui existent déjà et qui, selon toute attente raisonnable, devraient être en place. La Direction a évalué l'*importance* et la *suffisance* de chacun des 69 CGF selon cinq échelons de classement afin de clairement classer les contrôles par priorité. La Direction a concentré son attention sur les contrôles les plus faibles afin de cerner les projets de vérification potentiels.

Priorisation – Étape # 5



La politique du CT en matière de VI vise à soutenir la vérification interne dans un régime solide et crédible qui « ... jouit de la confiance du gouvernement et qui contribue directement à la gestion efficace des risques, à la saine gestion des ressources et à une gouvernance efficace »⁸. Afin de contribuer à cet objectif et de maintenir une fonction pertinente de vérification interne dans le Ministère, la Direction a établi des priorités en vue d'affecter ses ressources limitées. En conséquence, une note de classement par priorité a été attribuée à chaque projet de vérification potentiel d'après une évaluation approfondie de trois facteurs : probabilité, importance et valeur ajoutée. Les notes de classement par priorité variaient d'un minimum de 4,80 à un maximum de 14,13 sur une note maximale possible de 15.

Consultations – Étapes # 6 à # 9



Les consultations donnent à la Direction la possibilité de faire participer les cadres supérieurs du Ministère au cours du processus de planification. Un document décrivant les projets potentiels de vérification à haute priorité⁹ a été distribué aux cadres supérieurs du Ministère¹⁰ aux fins de commentaires.

⁷ Le BCG a tracé les 69 CFG aux fins du CRG. La Direction a déterminé son univers de la vérification aux fins du CRG. Par conséquent, le CRG représente une base commune qui a permis aux groupes de vérification éventuels inclus dans l'univers de la vérification d'être liés/déterminés aux fins du CFG.

⁸ Tiré de l'alinéa 4.1.2 de la Politique du SCT en matière de vérification interne.

⁹ Les projets potentiels de vérification qui ont obtenu une note de classement prioritaire de plus de 12 sur une note maximale possible de 15 étaient considérés comme des projets à haute priorité.

On a également sollicité des suggestions concernant tout autre travail potentiel de vérification relatif à des programmes ministériels qui n'apparaissaient pas dans le document distribué. Des réunions distinctes ont eu lieu avec des membres du Comité de la vérification et de l'évaluation (CVÉ) afin de recueillir leur rétroaction sur les projets potentiels de vérification à haute priorité et des commentaires sur une proposition de plan de vérification pour l'exercice financier 2008-2009. La Direction a tenu compte de la rétroaction recueillie durant les consultations en finalisant la teneur du Plan de vérification 2008-2011 qui a été déposé dans le cadre d'une présentation de dossier à la réunion du CVÉ du 18 mars 2008.

Étapes suivantes – Étape # 10



Le processus de planification de la vérification axé sur les risques est une importante entreprise qui comporte des implications stratégiques. La vision de la Direction et les pratiques d'améliorations continues permettent de cerner les leçons apprises qui servent à améliorer et à renforcer la mise en application du processus de planification de la vérification axé sur les risques de la Direction dans les années à venir.

¹⁰ Aux fins de consultation, les cadres supérieurs ministériels représentent les SMA du secteur.